SERVICES MUNICIPAUX

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Hôtel de Ville
Entrée : Place Salengro
69600 Oullins

---

04 72 39 73 13

Directrice : Mme DREVON Sophie

contact@ville-oullins.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte des solutions pour améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie.

Accès uniquement sur rendez-vous : tél. 04 72 39 73 13

Le CCAS : un établissement public

Le Centre Communal d'Action Sociale est un Etablissement Public rattaché à la commune.

Son fonctionnement est régi par les articles L123.4 à L123.9 du Code de l'Action Sociale et des Familles ainsi que par le Décret 2004-1136 du 26 octobre 2004.

La ville d'Oullins a créé son CCAS afin de valoriser et renforcer l'ancrage de sa politique de développement social local.

En 2015, ce sont les politiques du logement, de l'emploi et de l'insertion, et de la politique de la ville qui s'inscrivent au sein du CCAS, dans un objectif de plus de transversalité des politiques locales.

Une convention cadre fixe les modalités de collaboration entre la Ville d'Oullins et le CCAS.

L'existence du CCAS se traduit par :

- Une personnalité morale de droit public,
- Un Conseil d'Administration (13 membres),
- Un tableau des effectifs,
- Une autonomie budgétaire de principe, bien que le CCAS d'Oullins soit étroitement lié à la Ville par une subvention de fonctionnement.

Horaires

Lundi : de 13h30 à 17h

Le mercredi : de 8h30 à 12h30

Le mardi et du jeudi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Une prise de rendez-vous est indispensable à toute rencontre avec un professionnel du service.

Le CCAS : ses missions

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.

A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants :

- la petite enfance,
- les seniors,
- l'emploi et l'insertion,
- le logement,
- le handicap via la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées,
- la politique de la ville.

Le CCAS en chiffres

Le CCAS représente un budget principal de fonctionnement consolidé de 3 708 408 € et d'un budget annexe d'exploitation de 598 404 €. Le CCAS emploie 87 agents permanents.

Le CCAS est le gestionnaire d'une
résidence autonomie
, d'un
restaurant pour seniors
, de
4 structures petite enfance
, de
2 Relais d'Assistantes Maternelles
.

SITUER

Vue plan

SERVICES MUNICIPAUX

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Hôtel de Ville
Entrée : Place Salengro
69600 Oullins

04 72 39 73 13

VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

- **HORAIRES** (HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS